



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section des Côtes d'Armor**

\*\*\*\*\*

Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35

[fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr)

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>

## **Déclaration Liminaire CTL du 18/10/2016**

Monsieur le Président,

En préambule, FO DGFIP 22 fait sienne la revendication de l'abrogation de la Loi travail formulée par le comité confédéral national de la CGT Force Ouvrière le 30 septembre dernier, ainsi que par le congrès de la Fédération des Finances FO qui s'est tenu du 11 au 13 octobre dernier. Pour FO DGFIP la défense du Code du travail et des conventions collectives de branches est indissociable de la défense du Statut Général et des statuts particuliers de la Fonction Publique.

Dans le CTM du 4/10/2016, le ministre annonce 1815 nouvelles suppressions d'emplois à la DGFIP. L'hémorragie n'en finit plus provoquant toutes les restructurations actuelles. En effet comme vous l'avez affirmé à plusieurs reprises, des structures plus importantes sont nécessaires à l'absorption de ces suppressions.

Pour Force Ouvrière un service public de qualité, garantissant l'égalité républicaine doit reposer sur une proximité avec les moyens humains et matériels nécessaires.

FO DGFIP affirme que l'accueil physique et téléphonique reste le moyen privilégié de rencontre entre les administrés et l'administration et que la proximité avec les acteurs économiques et les usagers est un élément indispensable à la parfaite connaissance du tissu économique, nécessaire à l'efficacité et à la réactivité des services.

Au point 2 de l'ordre du jour figure l'accueil sur rendez-vous dans le SIP. Pour FO ce point est indissociable de la mise en place de la retenue à la source. Les SIP vont être dessaisis d'un coup, d'une part importante de leurs missions. Or seuls les SIP assurent aujourd'hui la prise en charge et le recouvrement des impôts directs par voie de rôles généraux.

### **Que vont devenir les collègues des SIP ?**

La fédération générale des fonctionnaires FO a déjà fait le lien entre les attaques statutaires et la réforme territoriale. A cet égard les régions ont des compétences de plus en plus importantes en matière fiscale.

Concernant l'expérimentation des SAR, la mise en place est prévue en novembre 2016, pourquoi un délai aussi court ? Les collègues devront déjà faire face en fin d'année aux travaux exceptionnels résultant du nouveau découpage territorial auquel nous sommes toujours opposés. Il paraît impossible d'appliquer d'autres changements.

Ces structures ne peuvent être qu'un palliatif au manque d'effectif. FO continue de revendiquer un maillage territorial de qualité et de proximité.

Nous reviendrons sur ce point dans les débats.

On constate une fois de plus qu'à l'ordre du jour figure une demande de modification d'horaire. Le cœur du problème : les suppressions d'emploi au regard des charges de travail.

Le programme annuel de prévention constitue une obligation de l'état employeur mais ne doit pas être uniquement un outil de protection pour vous décideurs locaux. Ce n'est actuellement qu'un cautère sur une jambe de bois si le problème principal n'est pas résolu : les suppressions d'emploi.

Nous refusons que l'aspect organisationnel soit présenté comme l'unique solution au manque d'effectifs et de moyens budgétaires. FO DGIP revendique que le PAP propose de manière exhaustive des actions de prévention sur l'ensemble des risques inscrits au DUERP.

Concernant les opérations de restructuration du réseau, la création du SPFE inquiète beaucoup les agents. Pourquoi une telle précipitation ? La formation des agents dans un délai très court entraîne un surcroît de travail pour les agents avec un effectif restreint. L'organisation actuelle contraint les agents à de fréquents déplacements entre l'accueil qui se trouve au SPF et le service enregistrement. A travers cet exemple, il apparaît que FO DGFIP a raison de s'opposer à toutes ces contre réformes.

Pour force ouvrière, il n'a jamais été aussi important de garantir une république une et indivisible reposant sur des services publics de qualité qui assurent un accès égal à tous les citoyens sur tout le territoire.

Face au plan social massif qui dure depuis plus de 10 ans à la DGFIP, pour la survie de la DGFIP nous appelons à la grève nationale le 15 novembre prochain.

Avant de conclure, nous nous interrogeons sur votre refus de fermer au public la trésorerie de Merdrignac lors de son déménagement

Fo revendique :

**l'arrêt des suppressions de poste,  
l'engagement des recrutements nécessaires,  
l'arrêt des restructurations,  
la reconnaissance du caractère prioritaire de nos missions,  
l'augmentation immédiate de 8 % la valeur du point d'indice et l'attribution 50  
points d'indice uniforme,  
l'amélioration du déroulement de carrière,  
l'abrogation du PPCR et du RIFSEEP  
l'abandon pur et simple de la retenue à la source  
l'opposition à toute fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu, prélude à la  
fiscalisation et au démantèlement de la sécurité sociale.**